



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Les alumni de l'Institut d'études de géopolitique appliquée

Article liminaire

L'Institut d'études de géopolitique appliquée (Iega) est l'un des *think tanks* français de référence dans l'analyse des relations internationales. Depuis sa fondation, l'Iega œuvre à associer la société civile, les acteurs institutionnels et le milieu scientifique dans le domaine de l'analyse géopolitique. Animé par le souci constant d'indépendance, d'objectivité et d'humanisme, l'institut agit en ce sens par la publication en libre accès de travaux scientifiques, ainsi que par l'organisation d'événements et de formations ouverts au plus grand nombre.

L'Académie de l'Iega constitue une initiative majeure visant à structurer et renforcer l'activité de formation de l'institut. Elle s'inscrit dans la mission de l'Iega de promouvoir l'excellence et l'accessibilité de la formation en géopolitique appliquée, tout en consolidant un réseau dynamique d'anciens auditeurs (alumni). Cette démarche stratégique vise à répondre aux besoins croissants des secteurs public et privé en formant étudiants et professionnels aux enjeux géopolitiques complexes.

Le catalogue de l'Iega, régulièrement actualisé, comprend des formations à la fois sectorielles et géographiques, réunissant chaque année environ un millier d'auditeurs. Ces formations s'adressent à tous les publics intéressés par les relations internationales. À l'issue de leur formation, les auditeurs intègrent le réseau des alumni.

L'Iega attache une importance particulière à la création d'opportunités professionnelles et académiques. Le réseau des alumni inscrit ses activités dans la poursuite d'un intérêt commun et dans le respect mutuel. À ce titre, l'Académie de l'Iega :

- agit conformément aux principes d'indépendance, d'objectivité et d'intégrité, sans s'engager auprès d'aucune cause partisane ni défendre d'intérêts particuliers ;
- veille, dans le cadre de ses activités de communication et de parrainage, à l'exactitude des informations diffusées, à la modération des jugements et au respect de la pluralité des opinions ;
- s'engage à ne porter aucune atteinte à la réputation, aux droits ou à l'intégrité des membres du réseau des alumni.

Article 1 – Avantages accordés aux alumni

Les membres du réseau des alumni peuvent participer à tout événement organisé spécifiquement pour eux, tels que des séminaires intensifs, masterclass thématiques ou sessions courtes permettant une analyse ciblée d'enjeux géopolitiques contemporains.

En outre, ils disposent d'un accès à un annuaire professionnel ; d'offres et de ressources exclusives facilitant leur insertion et leur évolution professionnelles ; de la possibilité de participer à des ateliers, formations spécifiques, événements en ligne ou en présentiel, favorisant le développement du réseau et du mentorat.



Des avantages supplémentaires incluent des tarifs préférentiels sur l'ensemble des formations ; un accès prioritaire aux conférences, publications et ouvrages édités par l'Iega ; la réception régulière de communications via le groupe de discussion WhatsApp, permettant de suivre l'actualité de l'institut, de recevoir des opportunités professionnelles et de découvrir en avant-première les publications et ressources mises à disposition.

Article 2 – Système de parrainage

1. Après avoir assisté à une formation, le parrain est invité à rejoindre la communauté dédiée à l'Académie de l'Iega sur le groupe privé WhatsApp.
2. Un sondage mensuel est publié pour savoir qui souhaite participer au programme de parrainage.
3. Un code personnalisé sera ensuite transmis par message privé.
4. Le filleul, lors de son inscription à une formation, renseigne le code promo envoyé par le parrain.
5. Le code est valable sur l'ensemble du catalogue de formations de l'Iega
6. Le filleul bénéficie immédiatement d'une réduction de 25% sur ses frais d'inscription.

À chaque fois qu'un code est utilisé, le parrain reçoit un des avantages suivants selon le nombre de filleuls parrainés :

- Une formation offerte ;
- Un pack de formations ;
- Un pack thématique
- Une formation continue

Article 3 – Modalités de participation au groupe WhatsApp

L'accès aux groupes de discussion WhatsApp de l'Académie de l'Iega est strictement réservé aux membres invités ou acceptés manuellement par un administrateur.

Les membres sont encouragés à participer activement aux échanges, dans un esprit de partage et de collaboration. Ces groupes constituent des espaces dédiés à la réflexion, au débat et à l'enrichissement mutuel autour de thématiques géopolitiques, d'opportunités professionnelles et des activités de l'Institut.

Il est rappelé que ces espaces ne doivent pas être utilisés pour formuler des plaintes et solliciter des informations administratives sur les formations ou tout autre service de l'Iega.

Pour toute demande de ce type, les canaux officiels de l'institut doivent être privilégiés, à savoir l'adresse suivante : secretariat@institut-ega.org

Le respect des règles de courtoisie, de bienveillance et de confidentialité est obligatoire. Tout comportement abusif (messages hors sujet, propos irrespectueux, etc.) pourra entraîner la suppression immédiate de l'accès au groupe.



Article 4 – Propriété intellectuelle

Les contenus, travaux, publications et ressources diffusés dans le cadre du réseau des alumnis demeurent la propriété exclusive de l'Iega ou de leurs auteurs respectifs. Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins autres que personnelles est interdite sans autorisation préalable. Les membres s'engagent à respecter ces droits et à citer leurs sources lorsqu'ils utilisent ou partagent ces contenus.

Article 5 – Confidentialité des données

Les membres s'engagent à préserver la confidentialité des échanges et informations partagées au sein de l'Académie. Les données et documents communiqués sont strictement réservés à un usage interne, dans le respect des règles de confidentialité et de déontologie de l'institut.

L'Iega s'engage à protéger les données personnelles de ses membres conformément à la réglementation en vigueur, garantissant ainsi un environnement sûr et de confiance.

Article 6 – Modalités de désengagement

Tout membre peut se retirer du réseau et des groupes de discussion WhatsApp à tout moment, sans formalité particulière. Ce retrait entraîne la perte immédiate des droits et avantages liés au statut de membre.

Par courtoisie, il est recommandé d'en informer les administrateurs. Le retrait n'exonère pas des obligations de confidentialité et de respect des règles de la présente charte pour les informations auxquelles le membre a eu accès pendant son adhésion.

Article 7 – Mise à jour de la charte

L'Iega se réserve le droit de modifier ou d'adapter la présente charte en fonction de l'évolution du réseau, de ses activités ou du cadre réglementaire. Toute modification sera portée à la connaissance des membres dans un délai raisonnable.

Article 8 – Contact et support

Pour toute question, demande d'information ou signalement, les membres peuvent contacter les administrateurs à l'adresse suivante : secretariat@institut-ega.org. L'institut s'engage à apporter une réponse diligente et à accompagner ses membres dans leurs démarches.